

6.4

Sanctions administratives pécuniaires

6.4 Sanctions administratives pécuniaires

L'Autorité des marchés financiers publie dans cette section la liste des sanctions administratives pécuniaires. Les décisions de révision des sanctions administratives pécuniaires imposées aux émetteurs ainsi qu'aux initiés sont publiées à la section 6.4.3, distinctement des sections 6.4.1 et 6.4.2 qui contiennent les décisions initiales imposées à la suite d'un défaut de respecter une disposition prévue au titre III de la *Loi sur les valeurs mobilières* (« LVM ») ou encore, les articles 96 à 98 ou 102 de cette même loi. (274.1 LVM / 271.13, 271.14 *Règlement sur les valeurs mobilières* (« RVM »)).

6.4.1 - Émetteurs assujettis

Le tableau publié dans cette section présente les sanctions administratives pécuniaires imposées aux émetteurs assujettis à la suite d'un défaut de respecter une disposition prévue au titre III de la *Loi sur les valeurs mobilières*. (274.1 *Loi sur les valeurs mobilières* et 271.13 et 271.15 *Règlement sur les valeurs mobilières* (« RVM »)).

271.13 RVM.

Tout émetteur assujetti qui contrevient à une disposition du titre III de la Loi, parce qu'il a fait défaut de déposer un document d'information périodique, est tenu au paiement d'une sanction administrative pécuniaire de 100 \$ par document pour chaque jour ouvrable au cours duquel il est en défaut, jusqu'à concurrence d'une somme maximale de 5 000 \$ au cours d'un même exercice financier de l'Autorité.

271.15 RVM.

Une sanction administrative pécuniaire est exigible à compter du moment où l'Autorité en transmet avis.

L'imposition d'une sanction administrative pécuniaire, en application de l'article 271.13 RVM, est sans préjudice quant à tout autre recours dont peut se prévaloir l'Autorité des marchés financiers.

Le tableau produit ci-dessous indique le nom de l'émetteur concerné, la date où a été prise la décision d'imposer une sanction administrative pécuniaire ainsi que le montant imposé.

Émetteur	No référence	Date de décision	Montant imposé
AAER INC.	20100008029-1	2010-05-03	1 800,00 \$

Émetteur	No référence	Date de décision	Montant imposé
ATLANTA GOLD INC.	20100008014-1	2010-05-03	400,00 \$
BOND TRUST	20100008022-1	2010-05-03	2 700,00 \$
B2GOLD CORP.	20100008034-1	2010-05-03	5 000,00 \$
CANADIAN SATELLITE RADIO HOLDINGS INC.	20100008025-1	2010-05-03	200,00 \$
CANLAN ICE SPORTS CORP.	20100008004-1	2010-05-03	1 600,00 \$
CAPITAL RODOCANACHI INC.	20100008043-1	2010-05-03	200,00 \$
CAPITAL SUB INC.	20100008026-1	2010-05-03	600,00 \$
CATEGORIE FONDS DE REVENU CGF	20100008038-1	2010-04-29	1 200,00 \$
CATEGORIE FONDS DE VALEUR CGF	20100008040-1	2010-04-29	1 200,00 \$
CATEGORIE MARCHE MONETAIRE CGF	20100008039-1	2010-04-29	1 200,00 \$
CATEGORIE RESSOURCES CANADIENNES CGF	20100008036-1	2010-04-29	1 200,00 \$
CATEGORIE REVENU FIXE CGF	20100008037-1	2010-04-29	1 200,00 \$
CORPORATION CAPITAL SEP	20100008030-1	2010-05-03	400,00 \$
COVINGTON VENTURE FUND INC.	20100008028-1	2010-04-29	1 200,00 \$
DIADEM RESOURCES LTD.	20100008006-1	2010-05-03	200,00 \$
DIAGNOCURE INC.	20100008007-1	2010-05-03	200,00 \$

Émetteur	No référence	Date de décision	Montant imposé
EMGOLD MINING CORPORATION	20100008001-1	2010-05-03	100,00 \$
EXPLORATION KNICK INC.	20100008046-1	2010-05-03	200,00 \$
EXPLORATION NEMASKA INC.	20100008042-1	2010-05-03	200,00 \$
FANCAMP EXPLORATION LTD	20100008000-1	2010-05-03	500,00 \$
FNB HORIZONS ALPHAPRO GARTMAN	20100008047-1	2010-04-29	1 200,00 \$
GLOBAL AGRIBUSINESS TRUST	20100008035-1	2010-05-03	5 000,00 \$
GLOBAL SUMMIT REAL ESTATE INC.	20100008009-1	2010-05-03	200,00 \$
GROUPE NORWALL INC. (LE)	20100008003-1	2010-05-03	4 800,00 \$
GROUPE RESTAURANTS IMVESCOR INC.	20100008048-1	2010-05-03	1 200,00 \$
HOLDING CLE D'OR INC.	20100008008-1	2010-05-03	200,00 \$
INVESTMENT GRADE TRUST	20100008021-1	2010-05-03	2 700,00 \$
KLONDIKE SILVER CORP.	20100008027-1	2010-05-03	100,00 \$
LIONS GATE ENTERTAINMENT CORP.	20100008012-1	2010-05-03	200,00 \$
MATAMEC EXPLORATIONS INC.	20100008011-1	2010-05-03	400,00 \$
MEDICURE INC.	20100008015-1	2010-05-03	600,00 \$
MICROBIX BIOSYSTEMS INC.	20100007998-1	2010-05-03	100,00 \$

Émetteur	No référence	Date de décision	Montant imposé
MINES D'OR EXCEL INC. (LES)	20100008002-1	2010-05-03	1 000,00 \$
MKS INC.	20100008010-1	2010-05-03	200,00 \$
PETROLE GALE FORCE INC.	20100008016-1	2010-05-03	4 800,00 \$
PHARMAGAP INC.	20100008017-1	2010-05-03	5 000,00 \$
PIGBOSS SUIVI CROISSANCE INC.	20100008044-1	2010-05-03	200,00 \$
REOCITO CAPITAL INC.	20100008031-1	2010-05-03	5 000,00 \$
RESSOURCES METANOR INC.	20100008019-1	2010-05-03	100,00 \$
RESSOURCES MINIERES PRO-OR INC.	20100007999-1	2010-05-03	200,00 \$
SKI SUTTON INC.	20100008020-1	2010-05-03	2 000,00 \$
SOCIETE EN COMMANDITE ACCREDITIVE DIVERSIFIEE NCE (09)	20100008045-1	2010-05-03	300,00 \$
SOCIETE IMMOBILIERE INVESTUS INC.	20100008032-1	2010-05-03	600,00 \$
SPECTRAL DIAGNOSTICS INC.	20100008005-1	2010-05-03	200,00 \$
SPRYLOGICS INTERNATIONAL CORP.	20100008033-1	2010-05-03	5 000,00 \$
VENGROWTH ADVANCED LIFE SCIENCES FUND INC. (THE)	20100008018-1	2010-04-29	1 700,00 \$
VENGROWTH III INVESTMENT FUND INC. (THE)	20100008024-1	2010-04-29	1 700,00 \$

Émetteur	No référence	Date de décision	Montant imposé
VENGROWTH TRADITIONAL INDUSTRIES FUND INC. (THE)	20100008023-1	2010-04-29	1 700,00 \$

6.4.2 - Initiés

Le tableau publié dans cette section présente les sanctions administratives pécuniaires imposées aux initiés suivant leur défaut de respecter l'une des dispositions des articles 96 à 98 ou 102 de la *Loi sur les valeurs mobilières*. (274.1 *Loi sur les valeurs mobilières* et 271.14 et 271.15 *Règlement sur les valeurs mobilières* (« RVM »)).

271.14.

Tout initié ou dirigeant réputé initié qui contrevient à une disposition des articles 96 à 98 ou 102 de la Loi, parce qu'il a fait défaut de déclarer son emprise sur des titres ou une modification à cette emprise, est tenu au paiement d'une sanction administrative pécuniaire de 100 \$ par omission de déclarer pour chaque jour au cours duquel il est en défaut, jusqu'à concurrence d'une somme maximale de 5 000 \$.

271.15.

Une sanction administrative pécuniaire est exigible à compter du moment où l'Autorité en transmet avis.

L'imposition d'une sanction administrative pécuniaire, en application de l'article 271.14 RVM, est sans préjudice quant à tout autre recours dont peut se prévaloir l'Autorité des marchés financiers.

Le tableau ci-dessous indique le nom de l'initié concerné, le nom de l'émetteur à l'égard duquel il n'a pas fait la déclaration requise, la date où a été prise la décision d'imposer une sanction administrative pécuniaire ainsi que le montant imposé.

Nom de l'initié	Émetteur	No référence	Date de décision	Montant imposé
BENNETT, CHARLES JOHN	RESSOURCES MENGOLD INC.	20100008582-1	2010-05-05	5 000,00 \$

Nom de l'initié	Émetteur	No référence	Date de décision	Montant imposé
DIANOR RESOURCES INC.	RESSOURCES THREEGOLD INC. (LES)	20100008577-1	2010-05-05	5 000,00 \$
DYKSTERHUIS, FRANCINE GRACE	BANQUE ROYALE DU CANADA	20100008578-1	2010-05-05	5 000,00 \$
KIVARI, DANIEL	EXPLORATION FIRST GOLD INC.	20100008583-1	2010-05-05	1 100,00 \$
MACLACHLAN, GRAHAM ROSS	BANQUE ROYALE DU CANADA	20100008579-1	2010-05-05	5 000,00 \$
PATEL, MAHENDRA A.	TEMBEC INC.	20100008580-1	2010-05-05	100,00 \$
WONG, MARTIN	MALAGA INC.	20100008581-1	2010-05-05	500,00 \$
YULL, MELBOURNE F.	GROUPE INTERTAPE POLYMER INC. (LE)	20100008576-1	2010-05-05	400,00 \$

6.4.3 - Décisions de révision

Les tableaux ci-dessous présentent les informations relatives aux décisions de révision de sanctions administratives pécuniaires.

Il s'agit plus particulièrement des cas où l'Autorité, dans le cadre d'un processus de révision, a décidé de maintenir, de réduire ou encore d'annuler le montant de la sanction administrative pécuniaire précédemment imposée.

6.4.3.1 - Émetteurs assujettis

Le tableau publié dans cette section présente les décisions de révision de sanctions administratives pécuniaires qui concernent les émetteurs assujettis.

Émetteur	No référence	Date de décision	Montant imposé initialement	Montant révisé
CHESSWOOD INCOME FUND	20060021547-1	2006-11-15	5 000,00 \$	
	20060021547-2	2010-03-31		0,00 \$

6.4.3.2 - Initiés

Le tableau publié dans cette section présente les décisions de révision de sanctions administratives pécuniaires qui concernent les initiés.

Nom de l'initié	Émetteur	No référence	Date de décision	Montant imposé initialement	Montant révisé

Aucune information